

FLASH INFO

COVID-19

3 avril 2020

Bulletin #2

Si la région des Pays de la Loire reste l'une des régions la moins touchée de France par l'épidémie du Covid-19, l'Agence Régionale de Santé (ARS) déclarait cette semaine une circulation de plus en plus active sur notre territoire. L'incidence est passée de 12,12 à 24,1 cas confirmés pour 100 000 habitants en quelques jours, et tous les départements ont désormais dépassé le seuil épidémique.

Retrouvez les informations essentielles à l'évolution de la crise sanitaire en Pays de la Loire dans la Lettre d'information publiée par l'ARS Pays de la Loire.



ACTUS FLASH NATIONALES

Téléconsultation : ce qui a changé cette semaine

Le remboursement à 100% de la téléconsultation n'est plus uniquement réservé aux patients Covid-19. Désormais, **tous les patients nécessitant une téléconsultation pour tout autre motif que le Covid-19 seront également remboursés à 100% par l'Assurance Maladie**, en suivant le parcours de soins coordonnés, c'est-à-dire une téléconsultation avec son médecin traitant. Outre la médecine générale, voici les différentes professions autorisées à exercer à distance en lien avec la gestion de crise Covid-19 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tableau-activites-autorisees-telesante.pdf>

Attention : les patients suspects ou diagnostiqués Covid-19 peuvent bénéficier d'une téléconsultation avec un autre médecin que leur médecin traitant si ce dernier est dans l'impossibilité de les recevoir en consultation à distance. Une fiche « patients », rédigée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, décrit précisément le recours à la téléconsultation dans le cadre de la gestion de l'épidémie de coronavirus : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_teleconsultation-fiche-patient.pdf

« Le nombre de téléconsultations a littéralement explosé à 42 131 en mars, contre 680 en février », indiquait cette semaine le Directeur général de l'ARS Pays de la Loire.

« Les Jeudis de France Assos Santé » sont lancés !

Durant le confinement, participez chaque jeudi, à partir de 15h00, aux webinaires France Assos Santé.

Des experts vous informent et répondent à vos questions en lien avec l'épidémie Covid-19.

Participation gratuite sur inscription. Plus d'informations [ICI](#)

Plus de formations et ressources en ligne

La situation sanitaire nous ayant contraint à reporter ou annuler certaines rencontres au 1^{er} semestre, **France Assos Santé s'est mobilisé pour vous proposer davantage d'outils et de formations accessibles à distance**. Voici quelques exemples de formations, à faire chez soi et à son rythme :

- « Connaître les droits des usagers du système de santé »
- « L'annonce d'un dommage lié aux soins »
- « La santé numérique » ...

Pour accéder à ces formations, **l'inscription à l'Extranet** de France Assos Santé est une première étape incontournable. Pour y accéder, rien de plus simple :

- **Vous êtes déjà inscrit à notre extranet et vous souhaitez vous connecter ?**

Connectez-vous ici : <https://extranet.france-assos-sante.org/>.

- **Vous avez oublié votre mot de passe ?** Pour réinitialiser votre mot de passe, cliquez ici : <https://www.france-assos-sante.org/mot-de-passe-perdu/>

- **Vous n'êtes pas encore inscrit à notre extranet et vous souhaitez vous y inscrire ?** Voici le lien pour en faire la demande : <https://extranet.france-assos-sante.org/demande-dinscription/>

Une fois sur l'Extranet, l'accès à **l'e-learning** est très visible dans la barre du menu en haut de la page d'accueil.

Appel à projet de la fondation de France « Covid-19 »

Au sein d'une alliance « Tous unis contre le virus », la Fondation de France, l'AP-HP et l'Institut Pasteur ont décidé d'unir leur force et de mobiliser tout leur réseau. Les dons collectés sont destinés à venir en aide aux personnels soignants, en milieu hospitalier ou non, à financer des projets de recherche ainsi qu'à **soutenir des acteurs de terrain et des associations qui œuvrent auprès des plus vulnérables**. Plus d'infos [ICI](#).

ACTUS FLASH REGIONALES

Face aux remontées et problématiques soulevées par les associations adhérentes à notre Union régionale, **France Assos Santé Pays de la Loire a adressé cette semaine un courrier à la Direction générale de l'ARS**. Saluant les efforts et la mobilisation de tous en région, notre Union a interrogé l'Agence sur différents points : mise en place des cellules de soutien éthique ([voir Bulletin #1](#)) et la place des RU ; information faite aux usagers ; mesures prises dans le secteur médico-social ; organisation de la campagne de dépistage Covid-19.

Merci à toutes et à tous pour vos retours, questionnements et observations. Nous ne manquerons pas de vous informer des réponses qui seront faites par l'ARS.

Prochaines instances régionales : nouveau report de l'Assemblée Régionale 2020 !

- **Bureau en visio-conférence** : 22 avril 2020, 10h30-12h00
- **Comité Régional en visio-conférence** : 4 mai 2020, 10h30-12h00
- **Assemblée Régionale** : 21 septembre 2020 (*horaires à préciser*)

Usagers & patients face au SARS-CoV-2

Toutes les réponses à vos questions sur le site de France Assos Santé en cliquant [ICI](#)

FRANCE ASSOS SANTE PAYS DE LA LOIRE

<https://paysdelaloire.france-assos-sante.org/>

Contact email : paysdelaloire@france-assos-sante.org